

# Taskforce Culture

Communiqué de presse du 14 avril 2021

## Culture vivante, bien entendu!

**Le secteur culturel suisse se réjouit fondamentalement que les manifestations culturelles puissent de nouveau avoir lieu. Après un an sans arts vivants ni concerts, nous le savons: nous avons toutes et tous besoin de partager des moments de culture, et grâce aux concepts de protection, on peut les organiser sans crainte!**

Lors de sa séance d'aujourd'hui, le Conseil fédéral a tenu compte du besoin urgent de la population en matière d'événements culturels. C'est gratifiant et important. Nous avons tous besoin de convivialité, de manifestations culturelles et de lieux de rencontre tels que des restaurants ou des bars.

Par conséquent, les événements réunissant 50 personnes à l'intérieur et 100 personnes à l'extérieur constituent une étape importante. Cependant, pour de nombreux organisateurs d'événements culturels, actrices et acteurs culturels ou agences, les mesures qui restent en vigueur signifient qu'ils ne peuvent toujours pas travailler ni gagner normalement leur vie.

- Il n'y a toujours pas de perspectives pour les événements de grande envergure (par exemple, les festivals) ;
- Pour de nombreuses salles avec des petites ou moyennes jauges, l'exigence d'une occupation maximale d'un tiers rend l'organisation d'événements pratiquement impossible.

De plus, de sévères restrictions persistent aussi dans le secteur amateur :

- Les représentations publiques restent interdites, et il est difficile pour les fanfares de répéter à 15 musicien·ne·s en raison des restrictions (le respect des 25 m<sup>2</sup>)

Il est donc indispensable de maintenir et de verser rapidement les indemnités et les autres aides pour le secteur culturel. Pour les plus grandes manifestations, il faut aussi un bouclier de protection adapté au niveau fédéral.

Avec cette ouverture progressive, le secteur culturel saura prouver qu'il dispose de concepts de protection adaptés, axés sur la sécurité des publics, des artistes et de l'ensemble des équipes. Cela permettra au Conseil fédéral de décider rapidement de nouvelles étapes de réouverture.

### Contact

f: Anne Papilloud, secrétaire générale du Syndicat Suisse Romande du Spectacle, 076 588 29 63

d: Nina Rindlisbacher, Leiterin Geschäftsstelle Schweizer Musikrat SMR, 076 594 74 51, Sandra Künzi, Präsidentin t. Theaterschaffende Schweiz, 076 338 23 43

i: Cristina Galbiati, membro di comitato t. Professionisti dello spettacolo Svizzera, 078 698 16 67

Taskforce Culture  
c/o Suisseculture  
Kasernenstrasse 23  
CH-8004 Zürich  
T +41 43 322 07 30  
<https://taskforceculture.ch>  
[taskforce@suisseculture.ch](mailto:taskforce@suisseculture.ch)